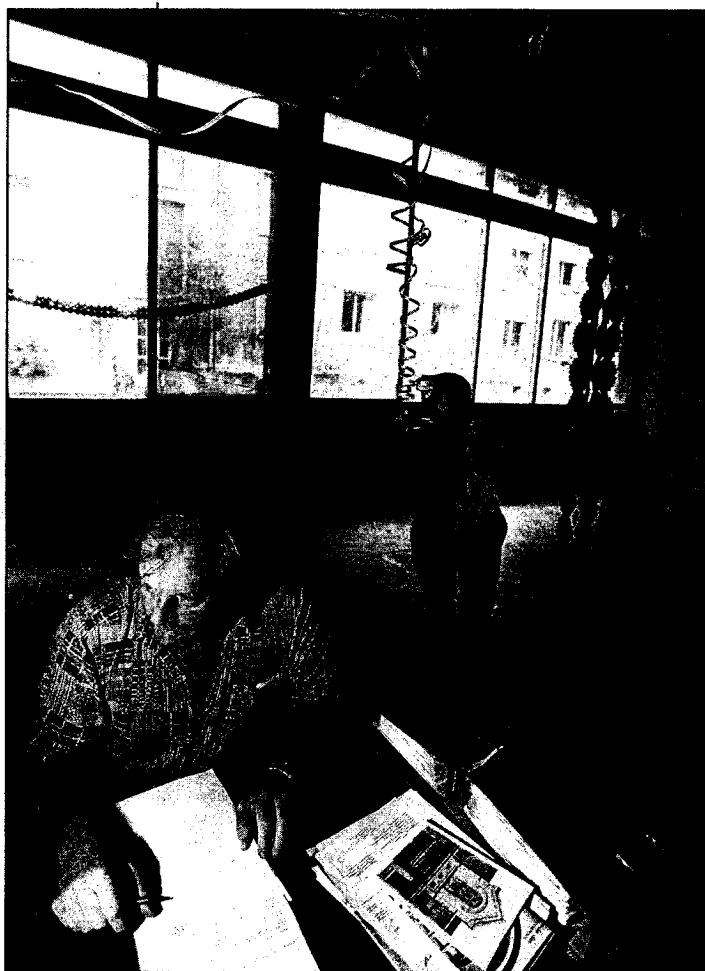


L'Etat ne reprendra pas les anciens immeubles de «La Suisse»

Le conseiller d'Etat Laurent Moutinot refuse d'acheter les bâtiments.



«Les explications du département ne correspondent pas à la vérité. Nous lui avons adressé un plan financier complet début août, et avons reçu un accusé de réception des services de Laurent Moutinot», expose l'animateur du projet, Régis de Battista.

Vincent Calmet

Dernier baroud d'honneur? En occupant hier, pendant vingt-quatre heures, les anciens locaux de La Suisse, la Fédération pour l'expression associative voulait pousser le conseiller d'Etat Laurent Moutinot à racheter les immeubles avant leur mise aux enchères, jeudi, afin de créer une maison des associations.

Mais Laurent Moutinot leur a gâché leur manifestation. Dans un communiqué reçu en fin de journée, le magistrat annonçait que «l'acquisition ne pouvait être envisagée». Le conseiller d'Etat avance trois explications: la somme nécessaire à l'achat des immeubles de La Suisse (4 millions) est trop élevée. De plus, le coût des travaux de rénovation n'est pas connu. Le budget prévisionnel d'exploitation de la maison, enfin, n'aurait pas été transmis au département, qui ignore s'il risque de prendre en charge ultérieurement un déficit. Il ajoute: «Si ce projet est bon, sa réalisation n'est pas envisageable.»

La fédération tombe des nues: «Les explications du département ne correspondent pas à la vérité. Nous lui avons adressé un plan fi-

nancier complet début août et avons reçu un accusé de réception des services de Laurent Moutinot», expose l'animateur du projet, Régis de Battista. Il ajoute: «Cinquante groupements ont déjà fait des réservations pour ces locaux. Ils représentent tous les pans de l'activité associative genevoise, la culture, le social, l'international. Leur présence dans ce canton est importante et devrait être reconnue.»

Pour la fédération, l'Etat devrait donc racheter les locaux puis lui confier gratuitement l'usage des lieux. Elle se chargerait ensuite de les entretenir, de les rénover en empruntant 2 millions, puis d'animer les milliers de mètres carrés de surface. Les principales ressources devraient provenir des loyers payés par les associations, du bar et d'un cinéma. Ce matin, une délégation devrait rencontrer Laurent Moutinot. L'entrevue risque d'être électrique, d'autant plus que certains évoquaient hier soir, dans les locaux de La Suisse, l'idée d'un blocus du Département de l'aménagement.

Marc Bretton □

Soutien à une maison des associations

Ancienne présidente du Grand Conseil et députée socialiste, Christine Sayegh confirme son soutien au projet d'une maison des associations, malgré la position de son magistrat.

- Pourquoi soutenez-vous ce projet?

- Les associations sont un relais indispensable entre la population et les élus. Elles manifestent un idéal culturel, social, et politique important. Les locaux de La Suisse sont idéalement situés au centre-ville, leur emplacement permettrait d'attirer du monde.

- L'Etat peut-il dépenser des millions pour aider des associations?

- Certainement, car c'est un investissement. Il y a d'ailleurs des enveloppes budgétaires prévues pour l'acquisition d'immeubles. Pour l'Etat, cet achat serait judicieux vu l'emplacement et la destination des lieux. Il n'y aura aucune dépense de fonctionnement ou de rénovation à sa charge.

- Regrettez-vous la décision de Laurent Moutinot?

- Laurent Moutinot ne dit rien de plus aujourd'hui que ce qu'il nous a déjà dit hier. Mais notre dossier est réaliste. Les associations vont payer des loyers. Elles ont déjà bloqué trois mois d'avance.

M. Bn □